

## LE STATUT DE L'ENFANT CONFIE

La commission d'évaluation de la situation et du statut des enfants confiés (CESSEC)

Formation sur 1 jour : lundi 2 décembre 2019 (9h – 17h30)

Madame  Monsieur

Nom et Prénom du participant\* .....

Profession\* .....

Adresse personnelle \* .....

Code Postal ..... Ville .....

Courriel personnel\* .....@.....

- S'inscrit à la formation - Coût 220 €  
« Le statut de l'enfant confié »  
Lundi 2 décembre 2019 (formation de 1 jour)

### Prise en charge de la formation :

Individuelle  
Je joins un chèque de 220 € euros à l'ordre d'EFA (tarif incluant le repas de midi)

Employeur  
Dès réception, une convention de formation sera adressée à votre employeur.  
L'inscription ne sera définitive qu'après confirmation écrite de ce dernier.

### Si votre formation est prise en charge par un tiers :

Nom et adresse de l'employeur ou du tiers payant .....

.....

.....

Code Postal ..... Ville .....

Courriel de l'employeur ou du tiers payant .....@.....

Nom et Prénom du responsable de formation .....

Téléphone : .....

Merci de penser à vous inscrire, dans la mesure du possible, un mois avant le début de la formation choisie.

### Bulletin d'inscription à retourner à :

Fédération Enfance & Familles d'Adoption  
221, rue La Fayette 75010 PARIS  
Tél : 01 40 05 57 78 / Fax : 01 40 05 57 79  
e-mail : [formation@adoptionefa.org](mailto:formation@adoptionefa.org) - Internet : [www.adoptionefa.org](http://www.adoptionefa.org)  
Organisme de formation déclaré sous le N° 1175 351 76.